

:

Bulletin d'Inscription

À renvoyer avant le 12 novembre à :

Mairie de Rennes

Direction Générale Culture

Place de la Mairie

CS 63126

35031 RENNES CEDEX

Nom :

Prénom :

Association professionnelle :

Profession :

Adresse professionnelle :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courriel :

Je souhaite participer aux rencontres

“Les nouvelles urgences de la culture en milieu urbain”, deux journées d'agitation d'idées et serai présent :

le jeudi 28 novembre

le vendredi 29 novembre

Je joins à ce bulletin un chèque de **20 €**

libellé à l'ordre de ADAC GVAF

et comprenant la participation aux deux

journées et le repas du jeudi (repas

du vendredi offert par la Ville de Rennes).

Hébergement et transports

à charge des participants.

Proposées par l'Association des directeurs des affaires culturelles des grandes villes et agglomérations de France (ADAC-GVAF), en partenariat avec le CANOPEEA et 40 associations et réseaux professionnels du monde des arts et de la culture



Les fondements des politiques culturelles des villes demeurent encore fortement empreints des conceptions issues des politiques nationales des années 60, dont les modes d'intervention dans les collectivités ont été transposés, déclinés, complétés, souvent enrichis à l'échelle locale. Il semble que ces modèles fondateurs aient atteint la limite de leur pertinence et qu'il convienne de les réinventer. Or, dans le contexte actuel de raréfaction des financements publics, les directeurs des affaires culturelles des collectivités locales, placés au centre des différents enjeux et questionnements qui traversent le champ des politiques culturelles relevant de l'intervention publique, consacrent la majeure partie de leur temps à gérer au mieux les tensions budgétaires croissantes en tentant notamment de sauver le fonctionnement de l'existant.

Dans le même temps, on assiste à un bouleversement radical des pratiques et à l'instauration d'une relation immédiate et singulière entre les citoyens et les industries culturelles.

On peut ainsi craindre qu'à terme la notion même de politique culturelle ne se résume à une mission de gestion des institutions et d'événements, eux-mêmes peu à peu déconnectés des attentes et des pratiques dont l'évolution relèverait désormais d'une seule logique libérale, renonçant ainsi à l'utopie d'un projet social et politique.

C'est pourquoi il apparaît aujourd'hui urgent de questionner le présent sans tabou et de contribuer à la réinvention des fondements d'une nouvelle politique culturelle. En effet, cette rencontre s'inscrit dans un calendrier électoral déterminant (élections locales en 2014 et 2015) et un programme politique ambitieux – plan sur l'éducation artistique et réforme des rythmes de l'enfant, loi d'orientation sur la création artistique, loi des patrimoines - pour lequel les villes et agglomérations, principaux financeurs de la culture, doivent être force de proposition.

Avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication, de la Ville de Rennes, de Rennes Métropole, de Clermont Communauté

DEUX
JOURNÉES
D'AGITATION
D'IDÉES

28
29
NOV
2013
RENNES

**LES
NOUVELLES
URGENCES
DE LA
CULTURE
EN MILIEU
URBAIN**

:

Une forme itérative et participative

Dès le début de la démarche, l'ADAC GVAF a proposé aux différentes associations professionnelles qui représentent la diversité de l'intervention culturelle de s'associer à elle pour définir une approche partagée, sans hiérarchisation des fonctions des uns et des autres, en acceptant également de faire bouger les propres pratiques de chacun. une quarantaine d'associations et réseaux a répondu présent et adhéré à la démarche proposée.

Depuis environ un an, quatre ateliers thématiques se sont réunis à plusieurs reprises selon leur propre rythme avec des représentants des différentes associations volontaires

:

Comment définir le **concept de culture** aujourd'hui et demain? Comment s'y repérer entre culture transmise/culture fabriquée/culture conservée/culture de divertissement/culture conçue et culture reçue ? Et ailleurs dans le monde, comment questionne-t-on la culture ? *Quelles conséquences pour les politiques culturelles ?*

:

Le **numérique** est-il un transformateur d'usage ? de création ? De médiation ? D'objet ? Ou un champ supplémentaire au catalogue des politiques sectorielles ("les cultures numériques"). *Quelles conséquences pour les politiques culturelles ?*

:

En quoi la pluridisciplinarité croissante des **savoirs** confrontée à la recherche qui interroge la connexion des savoirs entre eux, a-t-elle un impact sur le champ culturel et ses structures ? *Quelles conséquences pour les politiques culturelles ?*

:

Face au développement de **nouveaux territoires urbains** (communautés d'agglomération, pôles métropolitains, urbanisation croissante, densification urbaine, développement des mobilités, réseaux de coopération internationale, territoires transfrontaliers) et les déséquilibres qu'ils induisent notamment en milieu rural, en quoi la culture peut-elle ou doit-elle contribuer à la conception de ces nouveaux territoires ? qu'apporte-t-elle à la fabrication de territoires équilibrés ? *Quelles conséquences pour les politiques culturelles ?*

:

Les Journées de Rennes

Ces journées sont conçues comme un point d'étape. Elles répondent à plusieurs objectifs

:

Permettre aux participants de chaque atelier de confronter et partager leurs débats et réflexions respectifs.

:

Permettre aux adhérents des associations n'ayant pas participé aux ateliers de s'associer à la démarche en cours et d'y contribuer.

:

Faire partager la réflexion menée à d'autres partenaires, notamment institutionnels : associations d'élus, représentants de l'État, autres partenaires.

:

Confronter les débats à une vision décalée en proposant à un universitaire extérieur au milieu culturel, de réagir et d'apporter son éclairage.

:

Restituer à chaque participant une première synthèse à chaud issue des rencontres et décider, le cas échéant, de la continuation ou non de la démarche et de sa forme.

:

En partenariat avec l'ANDEA, le réseau Culture 21, Banlieues d'Europe, le SNCP, l'AUC, la ROF, l'association des FRAC, Art Factories/Autre(s)pARTs, l'association des Scènes Nationales, la FNEIJMA, le SMA, la FEDELIMA, Conservatoires de France, l'ACCN, Canopéea, la FFEC, la DCA, la NACRe, l'ACDC, le FSJ, l'ADBGV, l'ACID, l'AGCCPF, le SYNAVI, l'UFISC, l'AAF, ARTECA, THEMMAA, La FILL, la FNAR, le Syndeac, la FRAAP, le CIPAC, la DCA, la FFEC, Territoire de cirques, le comité de liaison des EPCC, le COUAC, l'UFISC, la CPDO, réseau CD1D, l'AAAP, ArteFact...

:

Jeudi 28 novembre

9h30

Accueil des participants

10h

Ouverture par René Jouquand, adjoint au Maire de Rennes en charge de la culture et Catherine Dupraz, Présidente de l'ADAC GVAF

10h30 – 12h30

Présentation des travaux des quatre ateliers et réactions de l'assemblée sous la forme d'un forum ouvert.

12h30 – 13h

Inscription aux ateliers de l'ensemble des participants sur les thématiques abordées le matin

12h30 – 14h30

Déjeuner (buffet collectif)

14h30 – 17h

Travail en ateliers

17h – 18h

Retour en plénière et premier bilan de la journée

Soirée

Libre

:

Vendredi 29 novembre

9h30 – 11h15

Restitution des ateliers de la veille

11h30 – 12h30

Réaction d'Eric Corijn, professeur de géographie sociale et culturelle à l'Université de Bruxelles

12h30 – 14h

Déjeuner (buffet collectif)

14h – 15h30

Réaction des élus.

Table ronde avec les représentants du Ministère de la Culture, de l'AMGVF, de la FNCC, de l'ADCF, et de Sylvie Robert, Vice-Présidente de Rennes Métropole

15h30 – 16h30

Débat avec la salle, premiers éléments de synthèse. Conclusion

:

Renseignements pratiques

Public concerné

Membres des associations et collectifs partenaires, responsables institutionnels, élus territoriaux en charge de la culture, professionnels du monde des arts et de la culture, fonctionnaires territoriaux

Lieu

Rennes : Le Liberté
1 Esplanade Charles De Gaulle
(5' de la Gare SNCF)

Inscription

Bulletin d'inscription à retourner avant le 12 novembre à :

Mairie de Rennes

Direction Générale Culture
Place de la Mairie
CS 63126
35031 RENNES CEDEX

Participation aux frais

20 € comprenant la participation à l'ensemble des travaux et le déjeuner du jeudi 28 novembre.

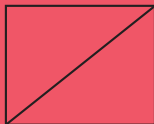
Le déjeuner du vendredi 29 est offert par la Ville de Rennes.

Transports, hébergement et dîners à la charge des participants. Un service de réservation d'hôtel en ligne est à votre disposition sur le site de l'Office de Tourisme de Rennes Métropole : www.tourisme-rennes.com/CityBreak/reservationcitybreak.aspx

Si vous souhaitez des conseils ou un service personnalisé, vous pouvez joindre la centrale téléphonique 02 99 67 11 08 ou par mél : servicereceptif@tourisme-rennes.com

Renseignements

dgculture@agglo-rennesmetropole.fr



Mairie de Rennes

Direction Générale Culture

Place de la Mairie

CS 63126

35031 RENNES CEDEX